



Audiard avait raison Ils osent tout...

COMMUNIQUÉ :

C'est à cela qu'on les reconnaît...

« Elle va se détendre mémère »

Pour la CGT et le SM, cette seule phrase, prononcée lors du CSA-Ministériel du 26 juin, dans un contexte de forte tension et d'invectives croisées, justifie à elle seule le boycott de l'instance du 8 juillet, une demande d'excuses officielles, des accusations de sexisme, voire d'assimilation à des faits d'agression sexuelle.

► **La disproportion interroge sur les motivations réelles et profondes...**

Nous tenons tout d'abord à rappeler le contexte de l'instance au cours de laquelle a eu lieu cet échange. Le CSA Ministériel examinait alors la création d'une Direction des Victimes et des Usagers. **Force Ouvrière** avait obtenu de l'administration l'exclusion des personnes détenues et de leurs familles de la liste des usagers du périmètre de cette direction en création.

Il n'en fallait pas davantage pour susciter le mécontentement du SM et de la CGT, qui semblent bien plus enclins à défendre les intérêts des usagers contraints que ceux du personnel de ce ministère.

C'est à ce moment précis que les échanges se sont dégradés, à l'instar des débordements malheureux observés au sein de l'Assemblée nationale.

Des invectives ont fusé de toute part, tant en présentiel qu'en visioconférence. La CGT a notamment accusé **Force Ouvrière** d'avoir des accointances avec les partis politiques d'extrême droite, une rhétorique d'ailleurs fréquemment employée par le SM et la CGT lorsque des désaccords surviennent avec notre organisation. Une accusation gravissime qui relève de l'injure publique.

Dans ce climat de tension généralisé, pour mettre un terme à ce chaos, le **Secrétaire Général FO Justice** a donc, interpellé la seule représentante CGT/SM particulièrement agressive en utilisant les termes suivants : « **Elle va se détendre mémère** ».

► **Des propos qui n'ont en aucun cas de coloration sexiste ou dégradante.**

L'administration a rétabli l'ordre et le calme en appelant tous les protagonistes au calme. La CGT, qui participait en visioconférence, a quitté la réunion. L'experte de la CGT-SM a par ailleurs présenté ses excuses à un représentant de l'UNSA pour avoir qualifié ses propos de « logorrhée ».

► **Le Secrétaire Général FO Justice a également consenti à retirer ses propos. La séance s'est ensuite poursuivie dans le calme jusqu'à son terme, en procédant au vote du dernier texte.**

Lors du CSA-Ministériel du 8 juillet, la CGT et le SM, ont poursuivi leur entreprise de « bordelisation », à l'image de leurs alliés au sein de l'Assemblée nationale.

.../...

Faute de fond en matière de luttes syndicales, ils n'hésitent pas à transposer ces pratiques douteuses au sein des instances du ministère de la Justice.

Frappés d'une soudaine amnésie, ils n'ont affiché qu'une indignation partielle et curieusement ciblée au regard des multiples propos déplacés qui ont fusé de toute part lors de l'instance du 26 juin.

En revanche, ils se sont indignés, avec beaucoup d'hypocrisie et de théâtralité, en exigeant des excuses du Secrétaire Général FO Justice, coupable, selon eux, d'outrage sexiste (et bien plus encore...).

À ces accusations éhontées, FO Justice les renvoie à leur « indignation à géométrie variable ». Notre organisation syndicale n'a aucune leçon à recevoir de leur part, précisément sur ce sujet.

En effet, une organisation qui se présente aujourd'hui comme garante de la lutte contre les violences faites aux femmes continue de faire intervenir, en qualité d'expert aux côtés des élus de la CGT et du SM, dans différentes instances ministérielles ou groupes de travail, **un responsable syndical condamné par la justice pour des faits commis à l'encontre d'une femme**. Cette personne a fait l'objet d'une comparution devant un conseil de discipline et a été sanctionnée, ce qui a eu pour effet de la rendre inéligible aux dernières élections professionnelles.

**De surcroît, ils lui ont même fait signer l'accord de méthode relatif à l'égalité Femmes/Hommes...
Chacun appréciera la cohérence !**

Les faits sont indiscutables et le vrai visage de ces représentants syndicaux est désormais sans équivoque. **Comment peuvent-ils adopter une attitude indulgente et complaisante envers ceux qui commettent des actes répréhensibles à l'encontre des femmes**, et s'indigner de propos, certes malheureux, mais sans la moindre connotation sexiste, tenus dans le contexte d'une instance agitée et houleuse ?

Mesdames et messieurs de la CGT et du SM, avant de vouloir donner des leçons et d'exiger des excuses, faites donc le ménage dans vos rangs. C'est un préalable indispensable si vous voulez conserver un tant soit peu de crédibilité sur les sujets relatifs au sexisme et aux droits des femmes !

Concernant **Force Ouvrière Justice**, en tant que syndicat **LIBRE, INDÉPENDANT** et **APOLITIQUE**, nous nous abstenons et nous abstiendrons toujours, de toute implication politique.

► **Nous ne donnerons jamais de consigne de vote en faveur d'un candidat, quel qu'il soit.**

Notre engagement en faveur des femmes ne relève ni de l'affichage ni des postures. Il se traduit par nos actes, nos combats quotidiens, et la place qu'occupent les femmes au sein de notre organisation.

La composition de notre bureau central en témoigne de manière éloquente... Ce qui n'est pas le cas pour toutes les organisations !

FO Justice – le 10 Juillet 2026

